

ACTION URGENTE

INDONÉSIE. UN PRISONNIER D'OPINION BATTU

Le prisonnier d'opinion Johan Teterissa risque d'être de nouveau victime de torture et d'autres mauvais traitements à la prison de Batu, sur l'île de Nusakambangan (Indonésie), où il a été transféré depuis la prison de Madiun, dans la province de Java-Est. À son arrivée à Batu, il a été frappé avec des câbles électriques. Il n'a reçu aucun soin médical.

Johan Teterissa a été arrêté en juin 2007 après avoir pris part à une manifestation pacifique à Amboine, la capitale des Moluques. Il purge actuellement une peine de 15 ans d'emprisonnement. Le 21 juillet 2012, il a été emmené de la prison de Madiun, à Java-Est, à la prison de Batu, sur l'île de Nusakambangan, en même temps que plusieurs autres détenus, dont le prisonnier d'opinion Joni Sinay. Ce transfert serait dû à une surpopulation de la prison de Madiun. Les avocats de Johan Teterissa n'en ont pas été informés à l'avance. Selon des sources fiables, des gardiens de prison ont donné des coups de pied et ont battu ces prisonniers peu après leur arrivée à Batu. Ils ont notamment frappé Johan Teterissa au dos avec des câbles électriques jusqu'à ce qu'il saigne. Cet homme n'a pas été soigné pour ces blessures.

Johan Teterissa a déjà subi des sévices par le passé. Après son arrestation en juin 2007, il a été torturé lors de son premier interrogatoire et pendant sa détention provisoire par des policiers, notamment par des agents du Détachement spécial 88, une unité antiterroriste. Quelque 21 autres militants politiques pacifiques ont subi le même sort. Johan Teterissa n'a pas bénéficié de soins médicaux à ce moment et il continue de souffrir des blessures qui lui ont été infligées. En juin 2012, Amnesty International a reçu des informations fiables indiquant que cet homme et d'autres prisonniers à Madiun n'avaient pas d'eau potable, et que les autorités de la prison limitaient la quantité d'eau servant à se laver.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en bahasa indonesia ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à veiller à ce que Johan Teterissa ne soit pas victime de torture ou d'autres mauvais traitements en détention ;
- demandez-leur de garantir que cet homme bénéficie de soins médicaux et puisse s'entretenir avec les avocats de son choix. Appelez-les à faire en sorte que les conditions d'incarcération et le traitement des prisonniers respectent les normes inscrites dans le droit indonésien, ainsi que dans l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus (Nations unies) ;
- engagez-les à libérer immédiatement et sans condition Johan Teterissa et tous les autres prisonniers d'opinion en Indonésie ;
- priez-les de diligenter une enquête efficace et indépendante sur les atteintes aux droits humains que des gardiens de prison auraient commises à la prison de Batu, et de juger équitablement les responsables présumés.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 19 SEPTEMBRE 2012 À :

Directeur de la prison de Batu
Nusakambangan
Hermawan Yunianto
Lembaga Pemasyarakatan Klas I Batu
Nusakambangan
Tambakreja, Cilacap Selatan,
53213, Cilacap, Central Java, Indonésie
Fax : + 62 282 534057
Courriel : lapasbatu@yahoo.co.id
Formule d'appel : *Dear Hermawan Yunianto, / Monsieur,*

Directeur général des prisons
Sihabuddin
Directeur général des prisons
Ministry of Justice and Human Rights
Jl. Veteran No. 11
Jakarta Pusat, Indonésie
Fax : +62 21 384 1711
Formule d'appel : *Dear Sihabuddin, / Monsieur,*

Copies à :
Ministre de la Justice et des Droits humains
Amir Syamsuddin
Jl. H.R. Rasuna Said Kav No. 4-5
Kuningan, Jakarta Selatan 12950, Indonésie
Fax : +62 21 525 3095

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

INDONÉSIE. UN PRISONNIER D'OPINION BATTU

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Johan Teterissa a été arrêté le 29 juin 2007 après avoir participé, de même que 22 autres militants politiques, à une manifestation pacifique devant le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono, qui assistait à une cérémonie d'État à Amboine, la capitale des Moluques. Pendant la cérémonie, Johan Teterissa a entraîné sur le terrain d'autres militants, pour la plupart des enseignants et des paysans, et ils ont effectué une danse guerrière traditionnelle devant le président. À la fin de la danse, ils ont déployé le « Benang Raja », un drapeau régional interdit.

Johan Teterissa et 21 militants ont été escortés hors du terrain par des policiers et des membres de la garde présidentielle, qui leur ont donné des coups de poing et les ont frappés avec la crosse de leurs fusils une fois hors de la vue du président. Ils ont ensuite été torturés pendant leur détention et leurs interrogatoires par la police, notamment par des agents du Détachement spécial 88. Ils ont été battus, contraints de ramper sur du bitume chaud et fouettés avec des câbles électriques, et on leur a enfoncé des boules de billard dans la bouche. À ce jour, aucune enquête n'a été menée sur les allégations de torture et aucun policier n'a été amené à rendre des comptes.

Johan Teterissa et les autres militants ont finalement été inculpés de « rébellion » (*makar*) aux termes des articles 106 et 110 du Code pénal indonésien, qui sont souvent utilisés par les autorités indonésiennes pour emprisonner des militants politiques pacifiques. Le 4 avril 2008, Johan Teterissa a été condamné à la réclusion à perpétuité en première instance. Trois mois plus tard, sa peine a été réduite à 15 ans à l'issue d'un procès en appel. Les 21 autres militants ont été sanctionnés par des peines allant de sept à 20 ans de prison. Une vingt-troisième personne a été arrêtée en juin 2008 et condamnée à quatre années d'emprisonnement en mars 2009.

Johan Teterissa est actuellement incarcéré loin de sa famille, qui vit aux Moluques. Il a expliqué à ses avocats qu'il souhaitait être conduit dans une prison plus près de chez lui. En mars 2009, il avait été emmené de la prison d'Amboine à celle de Lowokwaru, à Java-Est. Le 5 juillet 2011, il a été une nouvelle fois transféré, cette fois vers la prison de Madiun. Depuis le 21 juillet dernier, il se trouve à la prison de Batu.

En novembre 2008, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a estimé que cet homme était incarcéré injustement dans la mesure où il était emprisonné pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique (avis n° 41/2008 - Indonésie). Ce droit est garanti par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Indonésie est partie, et par la Constitution indonésienne. Le Groupe de travail a également conclu que la détention de Johan Teterissa était arbitraire car celui-ci avait été jugé de façon inique. L'article 14 du PIDCP garantit en effet le droit de faire entendre sa cause équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, établi par la loi.

Amnesty International ne prend aucunement position sur le statut politique des provinces d'Indonésie, ni sur les appels à l'indépendance. Elle estime toutefois que le droit à la liberté d'expression comprend le droit de plaider pacifiquement en faveur de référendums, de l'indépendance ou de toute autre solution politique n'impliquant pas d'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

La Constitution indonésienne et le PIDCP protègent les droits à la liberté d'expression, d'opinion, d'association et de réunion pacifique. Si le gouvernement indonésien a le droit et le devoir de maintenir l'ordre, il doit veiller à ce que toute restriction pesant sur les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique n'aille pas au-delà de ce qui est autorisé par le droit international en matière de droits humains.

Nom : Johan Teterissa
Genre : homme

AU 237/12, ASA 21/030/2012, 8 août 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL

